

LE PROVERBE, ENTRE LEXIQUE ET TEXTE

Compte-rendu critique de
Motifs et proverbes, essai de sémantique proverbiale
PUF, *Formes sémiotiques*, 2006
(Y.-M. Visetti, P. Cadiot)

Régis MISSIRE
CPST, Université Toulouse II

(À paraître dans *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 2007, n° 19)

Bien qu'il faille probablement l'associer à la faveur dont jouissent les études phraséologiques dans la linguistique française de ces dix dernières années, le choix du proverbe comme objet de l'essai de sémantique que proposent Yves-Marie Visetti et Pierre Cadiot, cinq ans après un premier ouvrage qui a fait date¹, s'éclaire à coup sûr davantage de sa situation frontalière à la croisée du *lexique*, de l'*énoncé*, et du *texte*. Cette triple affiliation désignait en effet le proverbe comme un objet privilégié pour des auteurs dont l'un des vœux à l'issue du travail précédent était précisément de contribuer à une meilleure coordination des théories lexicales et textuelles en sémantique linguistique. *Motifs et proverbes* poursuit ce projet scientifique dans le cadre d'une sémantique d'inspiration phénoménologique dont les principes organisateurs (*transposabilité, figuralité, caractère holistique et physiologique de la perception, etc.*) vont ici être investis à d'autres niveaux de la description : *constructionnel/prédicatif* pour le caractère énoncif du proverbe, *narratif* s'agissant de sa dimension textuelle².

Si la recherche prend place en sémantique linguistique, le livre amplifie la manière du dialogue interdisciplinaire déjà mise en pratique dans les travaux antérieurs des auteurs : l'objet d'étude y invite certes, mais outre la confrontation naturelle avec les modèles parémiologiques à dominante linguistique (Anscombe, Connena, Kleiber), il faut également évoquer les sollicitations, constitutives, de la phénoménologie, les discussions vigoureuses et constructives avec les sémantiques catégorielles/dénominales ou différentielles, les échanges permanents avec l'anthropologie (Lévi-Strauss, Geertz), la sémiotique (Greimas, Rastier), la sociologie (P. Bourdieu), la philosophie du langage (Wittgenstein, E. Bourdieu).

Matériellement, l'ouvrage se distribue sur douze chapitres que l'on peut regrouper en deux grands moments : intéressant plus directement la théorie linguistique, les six premiers visent l'élaboration d'un *modèle interprétatif* du proverbe. Ils alternent présentation du genre proverbial³, générale d'abord (ch. 1), puis plus approfondie (ch. 3), et propositions pour une théorie des formes sémantiques, lexicales et prédicatives dans un premier temps (ch. 2), textuelles et narratives ensuite (ch. 4). L'ensemble est repris et synthétisé dans le cinquième chapitre qui présente le modèle, et immédiatement mis en œuvre dans l'analyse détaillée de neuf proverbes (ch. 6). Moins étroitement structuré⁴, le second moment discute soit des

¹ *Pour une théorie des formes sémantiques*, PUF, 2001.

² On précisera d'ailleurs que le proverbe est ici autant un objet de connaissance qu'un observatoire pour le développement d'une théorie linguistique ayant *in fine* vocation à dépasser cet objet.

³ Les auteurs traitent essentiellement du proverbe métaphorique.

⁴ Par exemple, les chapitres 8 et 9 ne contiennent pas de sous-partie ; les 53 pages du chapitre 11 sont simplement organisées en deux sous-parties.

aspects particuliers du sémantisme proverbial (critique d'une conception uniquement *implicative* de la relation sémantique interne au proverbe (chap. 8), discussion autour du trait /humain/ généralement considéré comme caractéristique du genre proverbial (chap. 9), question d'une classification des proverbes (chap. 12)), soit, de manière plus générale, des statuts anthropologique et doxique du proverbe, envisagés notamment dans leurs relations avec le *sens commun* (chap. 10), ou par le biais d'une comparaison avec la structure du mythe décrite par Lévi-Strauss (chap. 11). Ces deux chapitres notamment appellent une discussion à mener du point de vue de l'anthropologie, qui excède l'objectif du présent compte-rendu limité aux dimensions les plus immédiatement linguistiques du travail. Ainsi s'attachera-t-on ici principalement à restituer les propositions de l'ouvrage regardant la question de l'articulation des sémantiques lexicale, énoncive, et textuelle telles qu'elles étayaient le modèle général de la variabilité sémantique du proverbe. On le fera en présentant l'extension de la théorie des formes sémantiques aux collocations, constructions, et jusqu'à la prédication (1), les aspects principaux du modèle interprétatif du proverbe (2), et le postulat théorique essentiel du *lexique commun*, couplé à la question des normes (3).

1. Du lexème aux collocations et à la prédication

Sans le détailler comme il conviendrait, rappelons que la théorie des formes sémantiques élaborée dans l'ouvrage de 2001 argumentait une conception de la diversité du sens lexical « feuilletée » sur plusieurs phases (*motifs, profils et thèmes*) dans l'objectif d'en proposer un traitement unitaire, continuiste et non-déterministe. Avec les concepts charnières de *généricité figurale* et de *transposabilité*, il s'agissait de faire toute sa place à une forme de généricité qui ne soit pas uniquement catégorielle (au contraire de la généricité mise en œuvre dans les approches dénominatives en sémantique), sans être pour autant rabattue sur un format schématique trop abstrait (au contraire des schèmes des linguistiques cognitives). Initialement centrée sur le mot, que son caractère de *gestalt* rend particulièrement apte à solidariser les formes sémantiques co-déployées sur les trois phases, cette première approche de type sémasiologique se voit désormais augmentée d'un volet onomasiologique : la problématique s'ouvre ainsi à la question des divers formats de manifestation de grandeurs sémantiques d'abord décrites au niveau lexical. En conférant le statut de variable aux formes expressives, et en ménageant donc la possibilité d'appréhender des « formes étalées » (p. 123), cette inflexion du propos initial est l'une des clés permettant la rencontre avec les linguistiques textuelles. Une conséquence immédiate de ce rééquilibrage est un approfondissement de la théorisation de ces corps intermédiaires que sont les collocations, les constructions, et les prédications⁵.

Sur un plan méthodologique, les auteurs détaillent la fonction heuristique que l'on peut conférer à la phraséologie comme indice des principales dimensions sémantiques de ces principes d'unification⁶ que sont les *motifs lexicaux*. Deux raisons justifient ainsi le recours aux réseaux collocationnels et locutionnels : (i) tout d'abord le fait que l'entour phraséologique du terme concerné lexicalise très fréquemment ces dimensions caractéristiques (*muet* comme une *tombe*, *malin* comme un *singe*, *fleurer bon*, etc.) ; (ii)

⁵ Présents au titre d'observatoire privilégié sur les dimensions sémantiques intériorisées par les motifs lexicaux, les réseaux collocationnels et phraséologiques n'avaient pas fait l'objet d'une telle théorisation dans *Pour une théorie des formes sémantiques*. (cf. cependant p. 160, n. 2, p. 162, p. 216).

⁶ Le principe de cette unification est celui d'une « mise en continu » évoquant le modèle des ressemblances de famille : « Notre démarche entend éclairer la *généricité* des formations lexicales, c'est-à-dire identifier leur variation, non comme une instanciation paramétrée d'un type immanent, mais à partir de « moutures » ou de « versions » qui ne se laissent unifier qu'à la condition de les *percevoir* et de les *élaborer* en même temps à différents niveaux et paliers d'intégration du sens. L'unification, qui se constitue dans ce contexte métalinguistique comme corrélative de divers types de généricités, procède en définitive d'une mise en continuité des apparitions singulières sous un principe d'affinité physiologique plutôt que de reconnaissance d'un invariant » (p. 191). Repris fréquemment dans l'ouvrage, ce principe fait évoluer significativement les propositions de 2001.

ensuite leur caractère figé ou semi-figé qui leur fait gagner en généralité et accroît ainsi leur capacité à se transposer dans un grand nombre de domaines. Ainsi dans les expressions (verbe d'action) + à la hache ou à la louche (à comparer à avec la hache ou avec la louche) la bûche ou la soupe s'absentent-elles très facilement, les syntagmes prépositionnels revêtant alors une valeur qualificative plus générique. Bien que ce soient là des phénomènes connus, leur mise en perspective est éclairante. Par exemple, alors que l'expression figée est généralement caractérisée par sa démotivation sémantique, les auteurs soulignent plutôt le tropisme métaphorique induit par la soudure interne des expressions, et d'une certaine manière la motivation de leurs transpositions potentielles : relativement à la question du rapport entre *compositionnalité* et *conventionnalité* ils illustrent ainsi tendanciellement la position selon laquelle la conventionnalité n'implique par nécessairement la non-compositionnalité de l'expression. Et c'est alors le rapport entre le sens global de l'expression et celui d'un de ses lexèmes-pivots qu'il faut problématiser : « La question se pose alors de savoir jusqu'à quel point une perspective lexicologique peut être ici maintenue : c'est-à-dire une perspective dans laquelle des aspects du sémantisme qui, en toute rigueur, ne sont portés que par des formations globales, se voient rattachés à des anticipations disponibles au niveau d'unités de paliers inférieurs — à des lexèmes par exemple » (p. 47), ce qui pose la question de la circularité entre ces deux niveaux : « Ainsi dans quelques cas, les expressions tendent à exploiter directement des ressources intériorisées par certains de leurs mots pivots, compris comme des points de rencontre entre une base morphémique et des profils constructionnels, ou des collocations, co-extensifs à l'expression considérée comme à bien d'autres montages syntagmatiques, qu'ils soient idiomatiques ou non. On pourrait parler à ce propos de *micro-cercles herméneutiques* : l'expression entière se trouvant d'autant mieux motivée qu'on y perçoit un motif morphémique-lexical dont la localisation a déjà réussi ailleurs ; ce même motif, réciproquement, se voyant (ré)institué du fait de se laisser discerner et intégrer de façon cohésive. » (p. 108).

S'agissant de la prédication, dans le droit fil d'une tradition d'analyse sémantique de l'énoncé dont B. Pottier a été un précurseur en France, l'attention est portée à des phénomènes qui, à différents titres, témoignent du caractère *holistique* des constructions grammaticales et des énoncés. Que ce soient les cas, graduels, d'anticipation du prédicat dans l'argument externe (*la plaine s'étend vers le sud, le temps passe, la cheminée fume*), de forme de *théticité élargie* des énoncés (*le facteur qui passe !* mais aussi *les enfants s'amusent*, où l'absence de thématization se relit immédiatement dans une perspective événementielle), de prédicativité faible avec les défektivités afférentes (*La nuit promet d'être longue/ ?la nuit promettra d'être longue*), ou encore d'incorporation et de coalescence de certains régimes prépositionnels dans le prédicat (*casser des œufs, avoir en main, être au lit*), tous ces exemples vont dans le même sens d'une remise en question de l'analyticité des énoncés, de « l'extériorité acquise entre prédicats et arguments » (p. 62). Mais alors que les approches traditionnelles s'attachent surtout aux corrélations de variation forme/sens (cf. les variations d'actance chez G. Lazard, les célèbres suites du type *il boit un verre* → *il boit* → *c'est un buveur* de B. Pottier), les auteurs proposent ici un modèle de type « polysémiste » encadrant les variations interprétatives possibles pour une *même* construction ou prédication. Par exemple, pour les verbes à régime prépositionnel du type [SV (lexie) ... [Sprep ... [N...]]] (*aller au bois, couper à la hache, etc.*) notent-ils que « selon qu'on le fixe au niveau du substantif [N], du syntagme prépositionnel [Sprep ... [N...]], ou du syntagme verbal complet, l'argument nominal (...) évolue entre un statut : (i) d'actant, instrument ou cible (niveau N) ; (ii) de cadre ou de domaine (niveau Sprep), et (iii) de modalité ou de valeur potentiellement transposable (niveau SV) » (p. 64). Cette latitude de focalisation permise par le degré intermédiaire de figement des constructions est de première importance pour l'étude de la variabilité proverbiale, dans la mesure où les proverbes sont des formes semi-fixes dont les composants, eux-mêmes souvent figés, offrent un terrain propice à ces jeux de décomposition et de recomposition. Cette possibilité à double sens de figement/défigement s'avère ainsi une ressource linguistique fondamentale pour le modèle interprétatif du

proverbe parce qu'elle peut *mutatis mutandis* être reconduite du niveau actanciel/prédicatif du proverbe-énoncé au niveau actoriel/narratif du proverbe-texte.

2. Un modèle interprétatif de la variabilité sémantique du proverbe

En simplifiant drastiquement, on pourrait présenter ainsi l'objectif du modèle élaboré : dès lors que l'on trouve des raisons solides d'argumenter l'appartenance du proverbe au lexique (mémorisation, figement), il devient possible, à titre heuristique, de poser à son endroit des questions usuelles en lexicologie, par exemple celle de la polysémie. D'une certaine façon il s'agit alors de traiter la variété d'interprétations que peut recevoir un proverbe en fonction de ses contextes d'énonciation (les instabilités modales, les variations possibles de sens moral, voire de sens « littéral », etc.) sur le modèle de la diversité lexicale. Bien entendu, la différence de format entre lexèmes et proverbes appelle un enrichissement décisif, que prodiguent d'une part la théorie des collocations et des constructions (cf. *supra*), d'autre part le recours aux modèles narratifs des linguistiques textuelles.

Dans la continuation directe des pistes annoncées en 2001⁷, il s'agit alors de compléter le concept de motif lexical par celui de *motif proverbial*, inspiré des travaux en narratologie et en sémantique textuelle. C'est bien la dimension *narrative* du motif de la tradition qui va être reprise, mais dans une perspective gestaltiste où elle doit pouvoir manifester les mêmes propriétés figurales de transposabilité que le motif lexical, ce qui implique un caractère *métamorphique* défendant de l'envisager comme un typage stable de relations/fonctions entre acteurs. Dans le prolongement direct de leur conception holiste de la prédication, les auteurs soulignent le caractère fréquemment mouvant de la détermination actorielle : ainsi dans *La faim fait sortir le loup du bois*, devra-t-on compter trois acteurs *faim, loup, bois*, avec une interprétation ergative du factitif), ou bien simplement deux (« loup », « bois » dans une interprétation génitive du rapport entre « loup » et « faim ») ? De même dans *Il n'y a pas de fumée sans feu, une hirondelle ne fait pas le printemps*, les couples méréo/métonymiques *fumée/feu, hirondelle/printemps*, devront-ils être traités comme un acteur ou deux ? Il s'agit moins pour les auteurs de trancher l'interprétation, ce qui n'est en réalité possible que pour une énonciation effective du proverbe, que de pouvoir rendre compte de la possibilité de ces fluctuations au sein du modèle. Celui-ci s'articule alors en trois phases, (i) *scénographie*, (ii) *topoi et maxime*, (iii) *thématique cible*, dont les recollements et homologations sont assurés par (iv) le pôle de la *généricité figurale* où se déploie le motif proverbial.

La *scénographie* renvoie à ce que d'autres modèles appellent *sens littéral, sens phrastique*, ou encore *figuratif*, et fonctionne comme emblème de la phase *topoi et maxime*, à laquelle correspond le sens « moral/pragmatique » du proverbe. La *thématique cible* est quant à elle la « situation » d'énonciation du proverbe, comprenant *actants* de l'énonciation (locuteur énonçant le proverbe, destinataire, troisième personne éventuelle, individus/entités visés par le proverbe, etc.) ainsi que *circonstances* (temporelles, tonales, évaluatives, etc.). Pour chacune des ces phases, les auteurs insistent sur leur caractère fluctuant : outre (i) le niveau de la scénographie, pour lequel on a évoqué les instabilités de répartition actorielle, le proverbe se signale également par (ii) une pluralité d'« enseignements moraux » possibles en phase *topoi et maxime* : par exemple, *Qui vole un œuf vole un bœuf* pourra diversement se gloser *Les infractions mineures en préparent de plus grave* ou *Il n'y a pas de petit délit*, en fonction notamment du sens conféré à la relation entre les deux parties du proverbe (implication ou équivalence). Plus généralement, la valeur *modale* du sémantisme moral du proverbe oscille régulièrement entre une valeur *gnomique/aléthique*, plutôt objectivante, et une valeur *déontique* engageant un concernement plus direct des actants de l'énonciation. Enfin (iii) la *thématique cible* elle-même ne doit pas être conçue comme déjà donnée et offerte à l'épinglage de la dénomination proverbiale, mais au contraire en partie élaborée et profilée par l'énonciation proverbiale elle-même : « on ne peut parler d'une situation 'objective' ou déjà construite, qui appellerait par elle-même telle ou telle caractérisation :

⁷ Cf. par exemple *Pour une théorie des formes sémantiques*, p. 160, n. 1 ; p. 165.

c'est bien plutôt le processus proverbial qui s'approprie la situation, pour en fixer provisoirement l'image (...) » (p. 143).

Il s'agit alors de pouvoir rendre compte de la *co-stabilisation* interprétative de ces trois phases, assurée par le pôle de la *généricité figurale* permettant les *montées en généricité* nécessaires à leur homologation. Cette homologation est une image, dans le modèle, de ce constat très fréquent que le destinataire du proverbe (ou une troisième personne « témoin », ou encore une personne présente dans la situation d'énonciation du proverbe, ou visé par lui) est fréquemment amené à s'identifier à une (ou plusieurs) position actorielle de la scénographie (la *pierre*, la *brebis*, le *loup et/ou sa faim*, etc.), tout comme il se voit modalisé aléthiquement ou déontiquement par la profération proverbiale. Si la plasticité actancielle et narrative du motif proverbial (son caractère *métamorphique*) prodigue la déformabilité nécessaire à ce rapprochement des trois phases, l'accrochage est assuré grâce au concept d'*agoniste*, repris et adapté de la sémantique textuelle. Mais alors que celui-ci permet traditionnellement d'homologuer des acteurs indexés sur différentes isotopies génériques en vertu d'une sphère interactionnelle commune⁸, il est ici mobilisé pour rendre compte de la compénétration intime des phases, chacune laissant deviner les autres en filigrane (par exemple, la phase topique-pragmatique affleure immédiatement au niveau de la scénographie, notamment avec les modalisateurs grammaticaux (*il (ne) faut (pas)*, verbe *devoir*, etc.). L'intérêt explicatif majeur qu'il y a à lier ainsi des variables appartenant à des phases différentes est que cela permet de comprendre qu'une variation sur l'un des plans (par exemple une résorption actorielle dans la scénographie) contrôle une variation sur un autre plan (par exemple une variation dans le sens moral du proverbe). Ainsi, on a vu que dans *La faim fait sortir le loup du bois*, analysé en détail au chapitre 6, se posait la question de la distribution actorielle/agonistique : « Au niveau actanciel, on constate un positionnement paradoxal du 'loup' dans un rôle de patient, qui prend le contre-pied d'un premier rôle d'agent, complémentaire de celui de patient doxiquement revêtu par les humains et autres brebis. On peut proposer de relayer ce renversement de rôle – cet effet de bascule – dans les structures de la phase B [le pôle de la généricité figurale - RM] en faisant intervenir un jeu d'alternance entre deux formats d'interactions : l'un à agoniste unique où le 'loup' s'autotransforme, (...) l'autre à deux agonistes, 'Loup' et 'Faim', le premier se distinguant alors comme le patient d'une transformation opérée par le second ('faire sortir du bois', le figement de la lecture scandant comme à l'accoutumée la montée en généricité » (p. 177). Ces deux possibilités, qui sont bien sûr déterminées également par la *thématique cible*, pourront alors s'apprécier dans la phase *topoi et maximes* par des gloses variables : un topos comme *c'est dans la nécessité que la vérité des êtres se révèle* sera plutôt corrélé à la lecture mono-agonistique, *la nature finit toujours par reprendre ses droits et l'emporter* à une interprétation à deux agonistes.

Au final, les conceptions à double détente interprétative dans lesquelles l'interprétation proverbiale se conçoit comme le passage par analogie d'un sens littéral/phrastique/compositionnel à un sens moral/conventionnel se voient ainsi remplacées par un dispositif tripartite dans lequel c'est l'« accrochage » des trois phases qui stabilise l'interprétation proverbiale. Dans ce dispositif, la plasticité des motifs proverbiaux et des foyers agonistiques est ainsi l'alliée substantielle de la phase de la *généricité figurale*, qui signe l'originalité du modèle : « Cette phase assure pour l'essentiel la « montée en généricité » au sein de la dynamique proverbiale. Elle est à la clé du basculement vers les sens formulaires, et dans la captation de la cible thématique. Dans d'autres approches que la nôtre, sa genèse reste peu analysée, et traitée comme un acquis culturel, ou alors comme une forme d'induction empirique, et au-delà analogique. Tout cela n'est guère contestable en tant que tel, mais notre effort est bien, à l'inverse, de rendre explicites au mieux les

⁸ Cf. par exemple l'étude de *Toine* de Maupassant par François Rastier (*Sens et textualité*, p. 216) qui montre que *la Vieille*, *le Coq*, *le Vent*, et *la Mort* sont quatre acteurs d'un même agoniste, respectivement indexés sur les isotopies /humain/, /animal/, /météorologique/ et /métaphysique/. Ce concept d'agoniste adaptait lui-même celui d'*actant* de la sémiotique narrative greimassienne.

dynamiques sémantiques sous-jacentes, en faisant droit à la fois à la structure de phrase et de texte du proverbe. » (pp. 136-137).

Essentiellement présenté dans la première partie de l'ouvrage, ce modèle linguistique, dont la portée dépasse celle de la sémantique proverbiale, est particulièrement convaincant dans sa capacité à faire communiquer une linguistique de l'énoncé soucieuse de la dimension syntactico-sémantique des phénomènes d'une part avec les acquis des linguistiques textuelles d'autre part. À bien des égards, les auteurs ne s'en cachent pas, l'objectif est comparable à celui poursuivi par Greimas dans *Sémantique structurale, Du sens et Du sens II*. Mais alors que l'adjuvant théorique qui permettait à ce dernier d'ajuster syntaxe tesnierienne et morphologie narrative proppienne était un certain état de l'épistémologie structuraliste, c'est ici la perspective gestaltiste qui joue ce rôle, autorisant ainsi de meilleures descriptions du continuum à seuil repérant la variation des interprétations proverbiales. Sur ce point, on pourrait d'ailleurs souligner une ambivalence dans l'usage qui est fait du modèle à l'occasion des analyses proposées : s'agit-il en effet de délimiter un espace de variations permettant de retracer la diversité des interprétations possibles d'un proverbe en fonction des contextes toujours uniques de son énonciation, à l'image par exemple de la diversité des emplois contextuels d'un lexème, ou bien s'agit-il de délimiter un espace de variation permettant de retracer un parcours interprétatif singulier avec ses éventuelles modulations (résorptions actanciennes, etc.) ? Formellement, le modèle peut remplir ces deux fonctions, mais dès lors qu'est faite l'hypothèse d'un « micro-genre proverbial », se pose la question d'un éventuel bridage interprétatif du modèle dans le deuxième cas : car si l'appartenance générique ne détermine certes pas absolument et dans ses moindres détails l'assignation d'un sens à une suite linguistique (ce qui fait d'ailleurs que les genres évoluent comme les langues), elle la contraint cependant dans une mesure relativement déterminée. Or il faudrait se demander si le genre proverbial appelle par lui-même des interprétations de type sylleptique comparables à celles qu'exigent certains genres littéraires. Si les variations contrôlées des parcours interprétatifs dans les analyses proposées par les auteurs s'expliquent par la nécessité méthodologique de mettre en œuvre une imagination variationnelle jalonnant les limites de l'objet en en scannant les possibles interprétatifs, c'est bien la question de l'insertion du proverbe dans un genre englobant qui se pose, et qui appelle des analyses d'occurrences contextualisées : quand Michaux glisse *À qui est au lit on n'offre pas une chaise* dans un texte poétique⁹, ce genre englobant, qui conditionne d'ailleurs la saillance de la perception du proverbe¹⁰ en soulignant son incongruité, pourrait éventuellement motiver des jeux de figement/défigement (« être au lit »), de convocation de la polysémie de « offrir », etc. Au-delà, il s'agit de reconnaître ici un effet de la caractérisation inédite d'un même objet comme relevant du lexique d'une part, supposant donc une certaine abstraction décontextualisante, et d'un genre d'autre part, imposant donc des prescriptions sur les modalités de son interprétation, ce qui implique sans doute un concept de genre distinct de celui qui est d'usage quand la poésie évoque, par exemple, un genre « romanesque » ou « dramatique ».

3. Lexique commun et en deçà des normes

La problématique du genre proverbial voisine avec une autre question centrale de l'ouvrage, qui est celle des *normes linguistiques* et de la valeur *doxale* du proverbe, contrastée d'une part avec cet autre mode de structuration symbolique largement partagé qu'est le *mythe*, et reproblématisée d'autre part à la lumière du concept philosophique et socio-anthropologique de *sens commun*.

Pour le premier point, et sans rentrer dans le détail d'une discussion qui nécessiterait une expertise anthropologique, on notera cependant que le long onzième chapitre intrique une discussion poussée des fondamentaux de l'épistémologie structurale avec une comparaison

⁹ *La séance de sac, La vie dans les plis*, Gallimard, 1949.

¹⁰ De l'effet proverbial plutôt, puisqu'il semble que Michaux soit l'auteur de celui-ci.

filée entre modèle homologique de la *pensée sauvage* (Lévi-Strauss), mythe, et proverbe¹¹ : passé un rapprochement initial au titre du caractère commun aux membres d'une société, ce sont surtout les différences qui sont soulignées : « Dans une analyse structurale du mythe, la disparité des versions paraît essentielle pour dégager les traits pertinents. Ce qui importe en revanche pour le proverbe, c'est d'abord sa situation idiosyncrasique dans un réseau constitué autour de sa propre singularité, et où se différencient, se coarticulent, s'opposent éventuellement, des motifs de différents paliers d'intégration» (p. 282), en somme « un proverbe connaît des variations et des variantes, mais pas de versions » (p. 297). À l'image de l'infléchissement donné au concept d'agoniste (cf. *supra*), c'est ainsi le modèle *homologique* du mythe qui se voit discuté, et confronté à l'« arthrologie » qu'appelle le proverbe. Mais plus généralement, c'est bien un leitmotiv de l'ouvrage que de pointer les lacunes des formes les plus statiques de l'épistémé structuraliste, et de chercher à les pallier dans une perspective *microgénétique* permettant, quel que soit le domaine modélisé (analyse sémique sur des classes lexicales, analyse narrative, etc.), de ressaisir les concepts tendanciellement discrets et « résultatifs » dans la perspective cursive d'une discrétisation au sein de dynamiques de constitution.

S'agissant du lien avec le *sens commun*, ici reconduit dans la théorisation qu'en a proposée Geertz, avec les traits suivants : « évidence naturelle ; visée pratique ; sobriété et clarté des principes ; absence de systématisme (...), accessibilité partagée *a priori* par tous » (p. 250), l'enjeu est d'évaluer dans quelle mesure « les caractéristiques du genre proverbial rejoignent celles que l'on retrouverait dans une notion suffisamment compréhensive de sens commun, faisant alors du proverbe un de ses relais, et de ses formes d'enregistrement, sans doute les plus remarquables. » (p. 248). Le volet linguistique de cette question engage le postulat, essentiel pour les auteurs, d'un *lexique commun* qui, outre son extension importante puisqu'il inclut lexèmes, collocations lexicales, phraséologie, etc., suppose une prise de position quant au « mode d'existence » de cette *communauté* de lexique : ici, tout comme le caractère *a priori* de l'accessibilité du sens commun pour Geertz, la propriété la plus remarquable de cette communauté est paradoxalement son caractère *non nécessairement effectif, présomptif*, immédiatement conditionné par une sorte de *doxa métalinguistique*, ce qui le distingue, les auteurs y insistent, de la notion plus courante de *lexique général* : « (...) nous voudrions avancer que la question de savoir ce qui peut être considéré comme commun, ou foncteur de communauté, est toujours de nature présomptive. En l'occurrence, il s'agit du lexique, qui ressortit comme tel à un imaginaire de la langue, constituant une dimension mythique fondatrice de la socialité (...) Chacun parle ainsi sous la présomption (...) de conventions acquises préalablement à la prise de parole, et notamment de celles que l'on tient pour communes, parce qu'on n'y reconnaît pas de marques sociologiques distinctives. » (p. 196). Dans ces conditions, ce lexique commun s'apparente à « l'image projetée et convenue d'un certain habitus sociologique moyen — ce qui paradoxalement pourrait lui valoir d'être un déterminant et un repère important de la parole collective. » (p. 194). Ceci détermine la position des auteurs relativement à la question des *données* linguistiques et à son renouvellement lié au développement des corpus numérisés : « On sait bien que les travaux sur ces questions,

¹¹ Au risque parfois d'un certain brouillage : on pourra notamment être surpris de voir comparés *modèle* d'une classification sociale (dans le cas du modèle classificatoire décrit dans la *pensée sauvage*) avec le proverbe comme micro-genre de la parole – dont l'absence de systématisme et l'autarcie par rapport aux systèmes classificatoires est soulignée. Cependant la comparaison nous paraîtrait davantage se justifier si on l'établissait avec un corpus de proverbes recueillis dans les sociétés décrites, ce qui permettrait (outre d'avoir des objets comparables *textes proverbiaux* entre eux ou *modèles du fonctionnement proverbial*) d'évaluer les éventuelles transformations, ou simples reconductions, de la classification totémique. Cette mise au point est certes faite par les auteurs : « Parvenus à ce point, la comparaison n'a de sens en réalité qu'à la condition de prendre en compte l'analyse des mythes proposés par Lévi-Strauss, et ainsi d'intégrer au dispositif de *La pensée sauvage* celui, plus narratif, qui est à la source des *Mythologiques*. » mais n'intervient qu'à l'issue de presque vingt pages pendant lesquelles le questionnement est lancinant.

quels que soient les progrès réalisés grâce à l'informatique et à l'analyse de données, ne peuvent résoudre le problème que pose le hiatus entre l'intuition partagée d'associations sémantiques étroites, et leurs réalisations linguistiques matériellement repérées. » (p. 53). En deçà de l'*attesté* (mais qu'est-ce que l'*attesté* en sémantique ?) capté à travers la diversité des normes (isoglosses, régularités génériques, discursives, etc.), il convient pour les auteurs de réserver une place à l'appréhension de modalités de l'expérience linguistique, énonciative comme interprétative, qui ressortiraient davantage à des *habitus* ou des *dispositions*, sous la forme de saisies non thématiques (problématique de la « reconnaissance sans identité » (p. 54)) et dont la généralité non catégorielle des motifs serait un exemple en sémantique : « (...) le figural n'est pas seulement pour nous ce qui vient *en travers* des normes, repéré sous la guise de l'écart ou de l'infraction, et pour préfigurer l'instauration d'une norme nouvelle, mais aussi, *en deçà* même des normes avérées, la forme d'un certain *habitus* linguistique, dont nous pensons que toute théorie sémantique doit commencer par prendre la mesure. » (p. 54). Il s'agit en quelque sorte de reconnaître la diversité des modes d'engagement et de concernement linguistiques des locuteurs, dans un geste qui n'est pas sans évoquer la distinction culiolienne du *métalinguistique* et de l'*épilinguistique*, mais retravaillée dans un style phénoménologique : « Ainsi, percevoir/proférer, apprécier/composer, et catégoriser/juger des formes linguistiques pourraient se comprendre par homologation aux trois régimes de l'activité, de l'action et de l'acte (...). Si le point de vue est celui de l'acte, on est placé sous la perspective d'une loi ; si c'est celui de l'action, sous la perspective des normes ; si c'est enfin celui de l'activité, sous le régime d'une *energeia* s'exprimant dans des *habitus*, des dispositions, des capacités. Il s'agit pour nous de faire toute sa place à ce troisième régime, par analogie aussi avec d'autres modes plus libres de la motricité et de la gestualité (...). » (pp. 55-56). C'est, dans une perspective somme toute très cosérienne, une façon de comprendre la langue comme « une *activité autoformatrice*, et un *milieu* constitué, jusqu'en ses couches les plus "internes" ou les plus "fonctionnelles" (...) » (p. 38) ou encore comme « le produit sans cesse remanié d'un *habitus* idéalisant, nécessaire au linguiste aussi bien qu'au locuteur ordinaire (...). » (p. 353). Déclinés dans tout l'ouvrage, ces propos susciteront sans doute des réticences chez les tenants des linguistiques de corpus. Ils n'en demeurent pas moins suggestifs et souvent très éclairants pour mieux saisir ce que sont nos modes variés d'« être-au-langage », et s'offrent de toute façon comme complémentaires plutôt qu'exclusifs des approches sur corpus. En s'inspirant du dispositif triadique cosérien système/norme/parole, on pourrait dire que le rapport à l'empirique des linguistiques de corpus leur désigne les normes comme lieu d'exercice, quand l'approche illustrée dans cet ouvrage privilégiera le système, mais un système¹² qui, en ménageant une place centrale à la généralité figurale et aux dynamiques de constitution des unités, déborde la seule prise en compte des oppositions fonctionnelles généralement reconnues à ce niveau.

Le travail est exigeant, et le lecteur pourra à l'occasion se demander si une approche plus synthétique n'en aurait pas facilité la lecture, notamment s'agissant des aspects de la réflexion s'intégrant le plus directement au modèle. Mais au final, c'est surtout l'approfondissement essentiel des propositions de 2001 qui s'impose avec force : l'attention portée aux différents paliers de l'analyse sémantique — et en particulier les éléments d'une *sémantique de l'énoncé*, la volonté de décroisement des domaines linguistiques — et spécialement une approche sémantique soucieuse des faits syntaxiques, le dialogue soutenu avec les autres sciences humaines et la philosophie, tous ces aspects devraient, au-delà du cercle parémiologique, retenir l'attention de ceux que préoccupent les questions tant épistémologiques que descriptives regardant l'élaboration d'une sémantique *intégrale*, à laquelle cet ouvrage apporte une contribution précieuse.

¹² Les auteurs ont un temps parlé de *système relationnel*.